



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Bâtiments - Contrôles et vérifications techniques obligatoires -
Appel d'offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Patrimoine Bâti et Moyens**Bâtiments - Contrôles et vérifications techniques obligatoires -
Appel d'offres**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Dans l'acte de construire ou dans le cadre de l'entretien des ouvrages, il est nécessaire et obligatoire de mettre en œuvre des contrôles et vérifications périodiques.

Ces contrôles et vérifications concernent plus particulièrement :

- ® Le contrôle technique construction, concernant la solidité des ouvrages et la sécurité des personnes.
- ® La sécurité et la protection de la santé des travailleurs sur les chantiers de BTP (Bâtiments et Travaux Publics) conformément à la loi 93-1418 du 31 décembre 1993, au décret 94.1159 du 26 décembre 1994 et au décret 92158 du 20 février 1992.

Par ailleurs, des contrôles et des vérifications périodiques sont également obligatoires notamment en ce qui concerne :

- ® les installations électriques, l'éclairage de sécurité et les moyens de secours,
- ® les installations de chauffage, traitement d'air, gaz et appareils de cuisson,
- ® les ascenseurs, portes et portails automatiques.

Il vous est donc proposé de lancer un appel d'offres pour ces différentes prestations (de type "marché à bon de commande") pour la période 2005 à 2007.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire Délégué à lancer la procédure d'appel d'offres,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire Délégué à signer les marchés à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS